

leur assurer de l'emploi, leur formation une fois achevée. Le programme de formation professionnelle et technique conçu par le gouvernement représente, jusqu'ici et dans l'ensemble, un échec.

Une voix: C'est absurde!

M. Berger: La raison en est que les travailleurs n'ont aucune véritable perspective d'emploi quand ils ont terminé les cours qu'ils suivent. Quand j'ai dit que le programme du gouvernement relatif à la formation professionnelle et technique représentait, dans l'ensemble, un échec, j'ai entendu quelqu'un sur les bancs conservateurs, s'écrier: «c'est absurde». Voilà le genre de réponse intelligente que font d'ordinaire les députés qui siègent sur ces banquettes.

J'aimerais m'arrêter à certaines données statistiques que le ministre a eu l'obligeance de fournir en réponse à des questions inscrites au *Feuilleton*. Le gouvernement aime bien nous présenter des chiffres qui, d'habitude, ne révèlent qu'un côté de la médaille. Ainsi, les porte-parole du gouvernement nous apprennent que l'emploi n'a jamais été aussi considérable qu'il ne l'est à l'heure actuelle au Canada, qu'il y a un nombre inégalé de Canadiens au travail. Mais ils oublient de mentionner, voire de reconnaître, que le chômage est plus répandu qu'il ne l'a jamais été et que le nombre de Canadiens en chômage est sans précédent. Les données statistiques qu'on nous a fournies sur le programme de formation professionnelle et technique montrent que le gouvernement a pris l'habitude de jouer avec les chiffres d'une manière invétérée.

D'après ces données, 2,848 personnes ont terminé le programme de formation technique et professionnelle, organisé sous les auspices du gouvernement, entre le 1^{er} avril 1960 et le 31 mars 1961. Le gouvernement ne peut nous apprendre le nombre de diplômés qui ont réussi à obtenir du travail, seul critère qui puisse servir à évaluer le succès du programme. Du 1^{er} avril 1961 au 31 mars 1962, 26,887 personnes étaient inscrites au programme de formation technique et professionnelle. Sur ce nombre, 9,646 ont terminé le cours et 6,569 ont échoué. Plus de 10,000 personnes continuaient leur apprentissage au moment de la compilation des chiffres fournis par le ministre. On peut donc conclure de la statistique du ministère, sans grand risque de se tromper, que plus de 40 p. 100 des personnes qui se sont inscrites à ces cours ne l'ont pas mené à terme. Pour cette période aussi, le gouvernement n'a pu nous apprendre combien de diplômés ont obtenu de l'emploi.

Il y a un instant, j'ai entendu un député conservateur déclarer que ceux qui n'avaient

pas terminé le cours avaient trouvé de l'emploi. J'ai peine à le croire, car le gouvernement n'a pu nous dire si une seule personne inscrite à ces cours avait réussi à se caser.

Considérons les chiffres de la période la plus récente, soit celle qui s'étend du 31 mars au 4 octobre 1962. Le nombre d'élèves inscrits aux programmes, que les provinces ont organisés avec l'aide du gouvernement fédéral, s'établissait alors à 16,334. Seulement 8,362 ont terminé leur cours et, au moment où l'on a transmis les données statistiques à la Chambre, 4,143 n'avaient pas encore terminé leur apprentissage. Nous constatons donc, encore une fois, que les échecs sont très nombreux. Pardon! Je voulais dire plutôt que le nombre de gens qui mènent leurs études à terme est très peu élevé. Toutefois, en l'occurrence, non seulement le gouvernement n'a pu nous dire combien de personnes ayant mené leurs études à terme ont réussi à trouver de l'emploi, mais il n'a même pas pu nous révéler le nombre d'élèves qui ont échoué. Ainsi, le gouvernement devient de plus en plus réticent à mesure qu'on l'interroge sur le succès ou l'échec de ce programme. Il nous avait dit combien avaient échoué les années précédentes; mais, pour cette année, il nous dit que ces chiffres ne sont pas disponibles. Il nous dit combien ont terminé les cours, mais il est incapable de nous dire combien ont échoué. La tendance du gouvernement à recourir à des données statistiques pour enjoliver une situation malheureuse, a dépassé presque les limites raisonnables, vu que nous avons maintenant une situation où le gouvernement refuse de fournir à la Chambre le seul renseignement d'après lequel nous pourrions juger du succès ou de l'échec du programme de formation technique et professionnelle qui est en vigueur depuis quelques années. Je dirai aux honorables députés que le gouvernement, ayant refusé de fournir des chiffres qui, je le crois, sont disponibles, le comité ne peut qu'en conclure que ce programme a été dans l'ensemble, comme je l'ai donné à entendre plus tôt, rien d'autre qu'un échec.

Le fait que le gouvernement ne puisse lui-même fournir une analyse suffisante du succès ou de l'échec de son programme de formation professionnelle et technique démontre qu'il est nécessaire de prévoir des emplois, au lieu de légiférer à tâtons pour entraîner des hommes et des femmes à des emplois qui n'existent pas.

L'honorable député d'Essex-Ouest, qui a pris la parole plus tôt au cours du débat, a dit que nul ne peut dire quelles sont les conséquences de l'automatisation. Eh bien! selon moi, ce n'est pas exact. Nous pouvons dire, au contraire, quels sont les effets de l'automatisation. La propre Direction de l'économique et des recherches du ministre a rédigé une